Réclames, Faits divers

tion, avant midi.

cont pas rendus.

pour le journal.

INSERTIONS

RESERVES SONT FAITES

Im droit de refuser la publication ses insertions reques et même payées, suif restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction

les articles communiqués doi-

Les manuscrits déposés ne

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place

de la Bourse, est seule chargée à

Paris de recevoir les annonces

vent être remis au bureau du journal la veille de la reproduc-

ABOAMENEAL

San mur

Six more and a second of Poste . . 20 fc. 10

on s'aboune

A SAUMUR

An hureau du Journal!

eu envoyant un mandat

sur la poste

et chez tous les libraires

Trois mois

# POLITIQUE. ! ITTERATURE. SCIENCES.

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers PARAISSANT TOUS LES JOURS. LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

L'ahonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

## Bureaux: place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 2 SEPTEMBRE

## $oldsymbol{L'ENREGISTREMENT}$

Il y a trois ans, M. de Freycinet avait pris l'engagement, à la tribune du Sénat, de mettre un terme aux agissements scandaleux de l'administration de l'enregistrement vis-à-vis des congrégations religiouses.

Mais que signifient les engagements d'nn ministre? C'est un billet que ses successeurs peuvent toujours laisser protester.

La Cour de cassation, ce qui avait une autre portée que les engagements de M. de Freycinet, condamna peu de temps après l'interprétation de l'administration de l'enregistrement et déclara qu'elle n'avait pas le droit d'exiger les déclarations multiples.

Croyez-vous que l'enregistrement tint compte de cet arrêt de la Cour de cassation? Non, l'administration ne-cède jamais et recommence à envoyer ses petits papiers. Elle se moque des procès puisque les contribuables paient les

Ces jours-ci, le tribunal de Langres a été appelé à se prononcer encore une fois sur cette question qui devrait être considérée comme vidée.

Conformément à la Cour de cassation, ce tribunal a donné tort à l'enregistrement. « Attendu, dit le jugement, qu'en appliquant le système de la régie, celle-ci arriveraît forcément à absorber en très peu de temps la matière imposable; qu'en somme la loi de 1880, loin de créer un impôt, aurait prononcé une confiscation; qu'aiusi la confiscation de la régie est aussi bien condamnée par l'esprit que par le texte de la loi qui se réfère uniquement aux droits ordinaires de mutations par décès. »

La régie se considèrera-t-elle comme battue? Oh! que vous la connaissez peu, si vons imaginez cela!

A la prochaine occasion elle enverra scs petits papiers pour exiger les déclarations multiples, comptant tonjours soit sur les contradictions des juges, soit sur la timidité des brebis qu'elle s'acharne à tondre légalement ou illégalement. D'autant plus qu'on n'a jamais vu un ministre des finances donner sur les doigts des ronds de cuir qui semblent avoir été créés non pour récolter les impôts, mais pour vexer leurs concitoyens.

## INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES. - Les ministres se réuniront mardi, à Fontainehleau, sous la présidence de M. Carnot.

Après cette date, il n'y aura plus, en septembre, de conseil des ministres que le mardi 26 ou le jeudi 28.

LE SUCCES DE M. FLOQUET. - Avant-hier soir, le comité Floquet avait organisé dans le quarlier du Temple une réunion soigneusement triée, afin que le candidat pût parler.

Peine inutile.

Dans la salle comme au dehors, on hurlait : Panama! Panama!

M. Floquet, imitant feu Gambetta à Belleville, a traité de « coquins » ses électeurs qui lui ont fait une conduite si chaude que la police a dû intervenir.

L'homme qui « présidait » à la distribution des fonds de Panama, heureusement pour lui, a un excellent cocher et des chevaux très rapides.

Ajoutons qu'une bagarre épouvantable a eu lieu dans la rue d'Angoulême. Il y a eu beaucoup de personnes très maltraitées.

CLÉMENCEAU. -- A son relour dans le Var, Clémenceau a essayé d'organiser un comité imposant, composé de tous les maires de l'arrondissement de Draguignan.

Il n'a pu en persuader que trente et un sur soixante-six.

M. Ducret, - M. Ducret, sur les conseils de ses avocats qui n'ont trouvé aucun cas de cassation, s'est désisté de son pourvoi afin de ne pas perdre le bénéfice de la prison préventive qu'il a faite jusqu'à ce jonr.

LES CAISSES D'ÉPARGNE. - Les caisses d'épargne ont eu un excédent de dépôts dans la dernière décade du mois d'août de 763,301

LES INCIDENTS DE NANCY. — Les terrassiers français, arrêtés pour bris de clôture et violence, ont comparu devant le tribunal correctionnel au nombre de douze.

Deux d'entre eux sont condamnés à quinze jours de prison, les autres à dix jours.

L'ESCADRE RUSSE. - Le gouvernement russe a officiellement décidé la visite d'une escadre russe dans un port français.

Cette visite aura lieu fin courant.

Le gouvernement français n'a pas été diplomatiquement avisé du port - Toulon ou Brest - où aura lieu cette visite, qui sera l'occasion de fêtes solennelles.

Les officiers des navires russes seront invités à Paris, où des fêtes auront lieu en leur honneur.

NÉGOCIATIONS FRANCO-SIAMOISES. - Contrairement aux assertions des journaux anglais, les négociations franco-siamoises continuent dans les meilleures conditions.

Aucune complication n'est probable.

LES FRANÇAIS EN ALLEMAGNE. - Deux Français arrêtés récemment à bord de l'Insect, sous la prévention d'espionnage, ont demandé à être mis en rapport avec l'ambassade de France à Berlin, ce qui seur a été refusé.

EN RUSSIE. - Le ministre de l'agriculture et des domaines de l'Etat enverra prochainement en France et d'autres pays des agronomes expérimentés pour y étudier l'organisation des syndicats agricoles.

LE PRINCE DE NAPLES. - Le Secolo désapprouve en termes énergiques le voyage du prince de Naples à Metz à l'occasion des ma-

« C'est là, dit ce journal, une vraie manifestation politique.

» L'Italie devait à tout prix éviter de s'associer à une semblable démonstration qui ne fera que nuire au crédit du pays. »

MINEURS FRANÇAIS ET ANGLAIS. -- Le comité de direction du syndicat des mineurs du Pasde-Calais vient, sous les signatures de MM.

Basly et Lamendin, députés, de lancer un appel exposant les motifs de la grève des mineurs anglais.

MM. Basly et Lamendin rappellent que la solidarité et la communauté de leurs intérêts lient entre eux les mineurs de toute l'Europe. Ils disent que si les salaires baissent en Belgique, en Allemagne et en Angleterre, le contrecoup se fera sentir en France, et ils invitent les mineurs français à ne pas extraire une benne de plus que la quantité normale.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 1er septembre 1893. Nos rentes, dont c'est aujourd'hui la liquidation, montrent une certaine fermeté, mais elles manquent de ressort. Le 3 0/0 se tient à 99.17. Le 4 1/2, sur lequel on relève des achats assez importants, s'élève à 104.62. L'Italien s'arrête à 83 75.

L'Extérieure, favorisée au début par un mouvement de reprise assez vif, est ramenée à 62 1/32.

Les sociétés de crédit sont restées à leurs cours précédents.

La Banque de France cote 4,075.

Le Crédit Foncier est à 962.50. Dans sa séance hebdomadaire du 30 août, le Conseil d'administration a autorisé pour 2,570,709 fr. de nouveaux prêts, dont 2,073,300 fr. en prêts fonciers et 497,409 fr. en prêts communaux.

Le Comptoir National d'Escompte ne se modifie pas à 483.75.

On traite le Crédit Lyonnais à 775 et la Société Générale à 467.50.

L'action des Immeubles de France vient de conquerir le pair et s'y maintient en clôture.

Par ses traités avec la maison Menier, une des plus puissantes qui existent, la Société du Patin Cahoutchouc fer peut être en mesure de servir, saus retard, tous les patins et talons de caoutchoc fer qui pourraient lui être demandés pour les armées. Les actions commencent à être recherchées, mais les demandes sont particulièrement nombreuses sur les Parts de fondateur dont le prix est plus abordable; on les traite à 77.50.

L'obligation des Chemins Economiques finit

# Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 2 SEPTEMBRE Observations de M. DAVY, opticien Place de la Bilange, 25, Saumur.

Thermometre. Hier soir, à 5 h. + 550 + 49° + 27° Ce matin, à 8 h. 758 m/m Midi, 4 m/m Hausse Baisse Température minima de la nuit + 13°

## INVALIDATION

Sous ce titre impudent, nous lisons encore dans le Courrier de Saumur les jérémiades piteuses et risibles d'un très blackboulé mais encore plus rageur candidat qui n'ose même pas y apposer sa signature et la remplace par une étoile, alors qu'il n'est même pas une étoile filée.

Si le candidat errant, à la recherche d'une circonscription qui veuille bien honorer ses reliques parlementaires, est trop possedé de la nostalgie de la tribune, que ne cherche-t-il à

entrer au Sénat, au milieu des Pères Conscrits, ainsi nommés, disait Rochefort, parce qu'ils sont revenus à l'âge d'être conscrits et même au-dessous?

Certains collèges électoraux ont des trésors d'indulgence pour les invalides de la politique.

Qu'il aille grossir, dans cette assemblée, une majorité dont l'insignifiance parlementaire est la seule vertu... peu nous en chaut. J. D.

### ABSTENTION

Nous recommandons d'une façon toute particulière, non pas l'abstention, mais un article de M. Desgenais qui a paru sous ce titre dans le Courrier d'hier.

Il y a de tout là-dedans : il y est question de 1848, de l'orléanisme, du cléricalisme, de M. de Falloux, du Syllabus et même de Carthage.

C'est ce qu'on appelle, en terme de cuisine. un arlequin, une macédoine ou une salade, et ce n'en est pas plus instructif pour cela.

Un seul condiment fait défaut dans ce ragoût d'une digestion pénible.

Il n'y est pas parlé de l'Empire.

Cela me chagrine; M. Desgenais en a dit tant de bien qu'il peut aujourd'hui s'offrir la santaisie d'en dire beaucoup de mal.

Et maintenant, lecteurs et électeurs, quand vous vous serez un peu détendu la rate, prenez votre bulletin et allez voter sans vous inquiéter des criailleries de gens dont l'impuissance est à jamais démontrée dans le pays.

Nous savions bien que l'on aurait eu le succès insolent, au Courrier, et que, s'il avait eu la victoire, il n'aurait pas été trop aimable pour les vaincus; nous savions bien également qu'il prendrait mal sa défaite, mais nous n'aurions jamais cru que son humeur rageuse atteignit un tel degré et surtout durât aussi longtemps.

Electeurs, c'est un contrôle que veulent exercer les ennemis de vos libertés. Eh bien! soit, ils contrôleront des gens couragenx qui braveront leurs foudres prétentieuses. J. D.

## CORRESPONDANCE

On nous adresse la lettre suivante:

« 1er septembre 1893.

» Monsieur le Rédacteur,

» Je viens de lire votre article : LE CLERGÉ ET L'ÉLECTION DU 20 AOUT. L'anecdote ne m'était pas inconnue: je m'en étais entretenu avec l'un des trois prêtres en question. Voulez-vous me permettre de vous dire comment ce prêtre appréciait la théorie de M. Allain-Targé sur l'enseignement religieux enlevé à l'instituteur et réservé au prêtre qui seul, d'après le conférencier, « est capable d'instruire l'enfant sur » ses devoirs religieux et de lui enseigner sans » commettre d'erreurs la doctrine chrétienne»?

» Cet ecclésiastique trouvait, en premier lieu, que le candidat radical, cet homme dont la devise est sans doute encore « le cléricalisme, voilà l'ennemi », laissait paraître une sollicitude bien touchante, mais non moins surprenante, en ce qui concerne l'orthodoxie de l'enseignement chrétien dans les écoles.

» Il supposait, en second lieu, que M. Allain-

Targé aurait pu avoir pour les instituteurs et les institutrices laïques un peu plus d'estime. et leur accorder un peu plus d'intelligence et de savoir-faire. Certes, ils le méritent! Comment l'il ne les croit pas capables de faire réciter la prière aux enfants, au commencement et à la fin des classes; pas capables de faire apprendre et réciter quelques lignes du catéchisme! Où donc est la difficulté? Où donc le péril pour l'orthodoxie, pour la foi et les mœurs?

- » Et d'ailleurs, y eut-il péril, que nos populations chrétiennes, qui paient des impôts aussi bien et mieux que les juifs et les francsmaçons, n'en auraient pas moins le droit d'avoir, pour instruire leurs enfants, des maîtres comme ils en désirent, instruits de leur religion et capables d'en instruire les autres.
- » La minauderie du vieux franc-maçon pouvait être une habile manœuvre, la commune dans laquelle il débitait ses pieuses théories (lisez le Chat et les Lapins) étant trèschrétienne; mais personne ne s'y laissa preudre, ni les ecclésiastiques, ni les autres auditeurs : le bont de l'oreille était par trop visible.
- » Ajoutons, pour donner à l'article du Courrier sa valeur réelle, que M. Allain-Targé ne s'est pas entretenu avec les trois ecclésiastiques, mais avec l'un d'eux senlement et en particulier.
- » Ce jeune prêtre a-t-il fait la répouse qui lui est attribuée au sujet des lois scolaires et de l'enseignement religieux, j'en doute trèsfortement, et j'ai pour cela de bonnes raisons.
- » Le narrateur de samedi dernier a donc eu tort de dire que « ces messieurs n'avaient rien à objecter à la question ainsi présentée ». S'ils n'ont pas pris publiquement la parole et réfuté M. Allain, c'est qu'un sentiment de discrétion les engageait à garder le silence et qu'ils voulaient dispenser pour une fois le Courrier de Saumur de crier à l'ingérence cléricale! le prêtre dans la sacristie !
- » Il est vrai que la feuille rouge n'a pas pu se dispenser de pousser son cri favori. Ces derniers jours encore, elle publiait à son de trompe que l'élection de M. de Grandmaison était le résultat d'une campagne menée par les ecclésiastiques et les jeunes abbés fanatiques de l'Anjou vendéen.
- » Soyez donc prudents avec ces gaillards-là l Ils n'admettent qu'une chose : que leurs adversaires se soumettent sans souffler mot et se tournent modestement pour recevoir les coups. Sinon, ils poussent des cris de rage. Dieu merci! il est encore permis de leur résister sans compromettre sa dignité.

» Recevez, etc.

» UN ABONNÉ. »

## UN FARCEUR

Dans le Courrier de Saumur d'hier, la modeste étoile qui personnifie l'homme au passé illustre, au manteau d'hermine et à la langue clouée au palais... Bourbon, signale comme un motif d'invalidation les photographies de M. de Grandmaison distribuées aux électeurs.

Or savez-vous par qui fut innové dans la circonscription ce mode de propagande?

Savez-vous qui s'en est servi le premier dans le Saumurois?

## M. Allain-Targé, lui-même!!!

Un de nos amis qui habite la campagne nous affirme le fait et nous en envoie plusieurs exemplaires, qu'il vient de retrouver dans un lot de vieux papiers oubliés au grenier.

Curienx, tout de même, l'aplomb de ces gens-là.

Allons, Courrier, vite, faites-nous l'éloge de Daguerre.

Vous n'aurez qu'à dire le contraire de ce que vous avez dit, c'est très simple pour vous à qui la chose arrive souvent. J. D.

### LOI relative au séjour des étrangers en France et à la protection du travail national

Art. 4er. - Tout étranger non admis à domicile, arrivant dans une commune pour y exercer une profession, un commerce ou une industrie, devra faire à la Mairie une déclaration de résidence en justifiant de son identité dans les huit jours de son arrivée. Il sera tenu, à cet effet, un registre d'immatriculation des étrangers, suivant la forme déterminée par un arrêté ministériel.

Un extrait de ce registre sera délivré au déclaraut dans la forme des actes de l'état civil, moyennant les mêmes droits.

En cas de changement de commune, l'étranger fera viser son certificat d'immatriculation dans les deux jours de son arrivée, à la Mairie de sa nouvelle résidence.

Art. 2. - Toute personne qui emploiera sciemment un étranger non muni d'un certificat d'immatriculation sera passible des peines de simple police.

Art. 3. - L'étranger qui n'aura pas fait la déclaration imposée par la loi dans le délai déterminé ou qui refusera de produire son certificat à la première réquisition, sera passible d'une amende de 50 à 200 francs.

Celui qui aura fait sciemment une déclaration fausse ou inexacte sera passible d'une amende de 100 à 300 fr., et, s'il y a lieu, de l'interdiction temporaire ou indéfinie du territoire français.

L'étranger expulsé du territoire français, et qui y serait rentré sans l'autorisation du Gouvernement, sera condamné à un emprisonnement de un à six mois. Il sera, après l'expiration de sa peine, reconduit à la frontière.

L'article 463 du Code pénal est applicable

aux cas prévus par la présente loi.

Art. 4. - Les proluits des amendes prévues par la présente loi seront attribués à la caisse municipale de la commune de la résidence de l'étranger qui en sera frappé.

Art. 5. - Il est accordé aux étrangers visés par l'article 10, et actuellement en France, un délai d'un mois pour se conformer aux prescriptions de la loi.

#### Bulletins contestés

Nous appelons l'attention de nos amis sur l'importance qui s'attache aux bulletins

Il importe d'empêcher l'incinération de ces bulletins et d'en réclamer l'annexion au procès-

Telle est d'ailleurs la prescription formelle édictée par le décret du 2 février 1852, art. 46

#### Les cartes électorales

Les cartes non retirées pourront être réclamées demain dimanche, pendant toute la durée du serutin, aux lieux de vote.

#### A qui la bicyclettet

Dimanche soir, M. Pelou, expert-géomètre, rue du Marché-Noir, a trouvé à sa porte une bicyclette qu'il a remisée chez lui, en attendant que son propriétaire vienne l'y réclamer,

#### Appel des réservistes en 1893

Pour ne laisser aucun donte dans l'esprit des réservistes qui doivent répondre à la convocation du 5 septembre, nous indiquons, à nouveau, les unités qui doivent y prendre part:

### 1º INFANTERIE

Les hommes des classes 1883, 1886 et 1887, affectés aux 4°, 5° et 6e bataillons du régiment d'infanterie de réserve, ceux affectés aux 4º 5º et 6° compagnies de dépôt, et enfin les hommes appartenant à la section hors rang du régiment d'infanterie de réserve doivent seuls répondre à l'appel.

#### 2º ARMES SPÉCIALES

A la même date, les réservistes des classes 1883 et 1887 des régiments de tirailleurs.

Les sapeurs-mineurs du régiment du génie, les sapeurs du chemin de fer du génie et les réservistes de l'artillerie de forteresse qui n'ont pas été convoqués par ordre d'appel individuel.

Le 9 octobre, les hommes des régiments d'artillerie divisionnaire ou de corps qui n'ont pas été convoqués par ordre d'appel et ceux des régiments de pontenniers.

A cette dernière date, les réservistes sapeursconducteurs du régiment de génie.

## Congé mensuel des facteurs locaux

recteurs des postes, en vue d'assurer le jour | dans la main droite partit.

de repos chaque mois accordé par le Parle. ment aux facteurs locaux et ruraux.

Les sous-agents auront aussi douze jours de repos par an, avec faculté de prendre ce repos en une on plusieurs fois,

## La charrue à vapeur

Des expériences de défonçage à la charres vapeur ont eu lieu, mercredi, chez M. fo. quereau-Lenfant, chemin de Saint-Léonard, près Angers.

Toute la journée, de très nombreux spècle. teurs ont suivi les expériences. Nous arons remarqué MM. Bessonneau, Loubry, Rogereau et un grand nombre d'horticulteurs d'Angers.

La charrue à vapeur, un Brabant double, défoncé 75 ares dans la journée. Ce beau resultat n'avait jamais été obtenu par les autres charrues à vapeur.

## Délit de chasse

La chasse est à peine ouverte que déjà le gendarmes font la chasse aux chasseurs el plus heureux que beaucoup de ces derniers ils ne reviennent pas bredouilles.

Lundi dernier, les gendarmes de Nueil se allait en patrouille, vers sept heures du soir quand en montant la côte des Oisillons, sur route de Moatreuil à Vibiers, ils entendiren un coup de fusil.

A cent pas ils virent un brave homme qui courait dans un chaume ramasser deux perdrix. Ils le rejoignirent et lui demandérent su permis de chasse. Il n'en avait pas.

L'occasion l'avait tenté, il avait vu une conpagnie de perdreaux venir s'abattre dans sou champ, il avait empoigné son susil et il avai tire dans le tas, en tuant deux.

Les gendarmes ont déclaré procès-rerbal à ce pauvre homme qui a déclaré se nommer Henri Lesèvre, fermier aux Oisillons.

Ils lui ont confisqué son fusil, mais il le ont laissé ses perdreaux. C'est une consoltion.

## Capitaine de gendarmerie

das

jug

clas

M. Guénin (Rémy-Léon-Joseph), capitain adjudant-major au 440° régiment d'infanterie, est nommé capitaine de gendarmerie à Angen, en remplacement de M. Bertrand, nommé i Courbevoie.

## Départ du général Fabre

Hier matin, M. le général Fabre, promu commandant de corps d'armée, à Toulouse, a passé à Angers une grande revue d'adieu sur la place du Champ-de-Mars.

## Grave accident causé par une

On rapporte au Petit Courrier qu'un grave accident serait arrivé ces jours derniers au lieu dit La Roche, près Briollay.

Le nommé Cottenceau, fermier, parlait en voiture à la chasse, avec ses deux enfants, lors-Une circulaire vient d'être adressée aux di- que, subitement, un coup de fusil qu'il tensi

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## Le Drame des Chartrons

Par Jules DE GASTYNE

## DEUXIÈME PARTIE. - Le frocès (Suite)

Ariane changea de couleur, mais elle se domina pour cacher son trouble.

- C'est la jeune fille? demanda-t-elle négli-

- gemment. — La jenne fille de l'autre jour, oui, Made-
- moiselle. - Faites entrer! commanda Mile de Mil-

langes, dont la voix tremblait. Louise introduisit l'ouvrière.

Celle-ci entra sans précipitation, s'excusa du retard, déballa lentement le chapeau, parla des travaux qui étaient nombreux à cette époque. Elles étaient littéralement sur les dents.

Ariane piétinait d'impatience, et quand la femme de chambre se sut éloignée, elle courut vivement à l'ouvrière :

- Vous avez du nouveau? demanda-t-elle.
- Hélas! soupira Bluette.
- Vous n'avez pas réussi?

- Mériadeck a fait tout ce qu'il a pu. Et je suis sure de lui. Il se mettrait au feu pour moi. Il avait l'air assez penaud, le pauvre garçon, quand il est venu m'annoncer le résultat négatif de sa tentative. Mais il m'a donné des explications. La surveillance est très grande, paraîtil. Des ordres sévères ont été donnés pour ne laisser communiquer le prisonnier avec personne. Bien que son patron fournisse la prison de pain, Mériadeck n'a pas affaire directement an personnel. Il a dû prendre la place d'un camarade pour avoir l'occasion de causer avec les gardiens; mais jusqu'ici tous ceux qu'il a tâtés, comme on dit vulgairement, sans leur dire de quoi il s'agissait, 'ont refusé. Ils ont peur de perdre leur place. Cependant il ne désespère pas encore tout à fait et il m'a demandé de lui laisser encore la lettre.
- Et vous ne la lni avez pas reprise?
- Non, Mademoiselle. J'aurais préféré vous apporter une meilleure nouvelle; mais soyez persuadée que Mériadeck et moi nous ferons tout, nous profiterons de la plus petite occa-
- Je vous en serai bien reconnaissante.
- Mais si je ne puis pas vous annoncer le succès de notre entreprise, ajouta Bluette, je

puis du moins vous donner des nouvelles de M. de Cordouan.

- Votre ami l'a vu?
- Pas lui ; mais il a interrogé les gardiens... comme il savait, n'est-ce pas, que je m'intéressais au prisonnier. Il paraît que M. de Cordonan va très bien ; il avait été très abattu pendant les premières heures, il avait refusé de manger, et on a cru un moment qu'il voulait se laisser mourir de faim; mais depuis quelque temps, depuis la visite que lui a faite son grand-père, depuis surtout que celui-ci a envoyé un petit billet que l'on a lu au greffe et que l'on a laissé parvenir sans en bien comprendre la signification, depuis ce moment il a repris toute son énergie, tout son courage. Il mange, il est même gai et il semble avoir de

Ariane interrompit la jeune fille.

- Et vous connaissez le sens de ce billet ?...
- On l'a dit à Mériadeck... « Elle ne t'abandonne pas... Espère l »

Mile de Millanges tressaillit. Elle comprenait tout. C'était après l'entrevue qu'elle avait eue avec l'amiral de Cordouan, que celui-ci avait envoyé ces mots à son petit-fils.

Edgar savait donc qu'elle croyait en lui,

qu'elle l'attendait. C'était cela qui lui avait remis au cœur l'espérance.

Il pensait toujours à elle. Il l'aimait loujours. Dans son malheur, c'était le souvenir de son amour qui était sa seule lumière, son seul sourire.

Et elle cesserait de songer à lui, de le désirer! Non, non, jamais!

Bluette semblait deviner ce qui se passail dans l'esprit de la jeune fille, car elle se galdait bien de l'interrompre.

Néanmoins, elle ne pouvait pas rester trop longtemps en tête-à-tête avec Mu de Millanges sans éveiller l'attention, l'étonnement peulêtre de la femme de chambre.

Elle songeait à prendre congé.

- Je vais quitter Mademoiselle, dit-elle.
- Déjà ? fit instinctivement Ariane. Je n'ai pas encore essayé mon chapeau.
- Si Mademoiselle veut le mettre mainle

Et la jeune ouvrière le sortit du carton. - Je suis heureuse de vous avoir vue, di

M<sup>11e</sup> de Millanges pénétrée; vos paroles m'on fait du hien, m'ont mis la joie au cœur. Bluette avait pris le chapeau sur son poing

et le présentait en pleine lumière.

La charge vint grièvement le blesser à la main gauche, en lui enlevant le pouce et lui brisant deux autres doigts, d'int l'amputation sera nécessaire.

Les enfants, qui étaient dans le véhicule, de chaque côté de leur père, n'ont pas été atteints.

Cottenceau fut transporté à une ferme, où il reçat les premiers soins.

De là, il fut conduit à son domicile.

#### Un pauvre enfant

Mardi soir, un jeune enfant, harassé et souffrant, se présenta chez M. Deshaies, cordonnier à Nantes, et, timidement, demanda un gîte pour la nuit.

M. Deshaies voulut savoir le nom du pauvre gamin et d'où il venait, mais ses questions restèrent sans réponse. L'enfant dit seulement: « J'ai faim ».

Charitable et excellent homme, il lui donna alors à manger, puis, un de ses amis se trourant là, il lui confia l'enfant qui consentit à partir chez lui pour y trouver un asile.

Interrogé le lendemain, il a répondu avec des larmes qu'il se nommait Remaud, âgé de 12 ans, demeurant à Angers, 27, rue de Renues.

Il a quitté ses parents depuis le 23, parce qu'ils le battaient et que la vie était insupportable pour lui.

Ce jeune voyageur, après un nouvel interrogatoire devant M. le procureur de la République, a été déposé à la maison d'arrêt en attendant les renseignements qui ont été demandés à Angers.

Au reçu de cette nouvelle, un rédacteur du Patriote s'est transporté au 27 de la rue de Rennes, à d'Angers, ou la famille Remaud est absolument inconnue, de même, du reste, que dans tout le quartier.

Il y a donc lieu de penser que le jeune vagabond a intérêt à cacher l'adresse de ses parents, puisqu'il a trompé la police en lui donnant celle fantaisiste que l'on sait.

#### Ecole de médecine et de pharmacie d'Angers

La sesion de pharmacie, présidée par M. le professeur Planchon, s'est terminée avant-hier par la réception des sept candidats admis à subir le quatrième examen. Ils ont tous été jugés digne du titre de pharmacien de 2° classe.

MM. Blais, Besnard, Morillon et Rozeray ont reçu leur diplôme pour exercer dans le déparlement de Maine-et-Loire; M. Drouet pour la Mayenne, et M. Lemonnier pour la Sarthe.

## Gare au feu

De tous côtés on signale des incendies occasionnés par la sécheresse. Nous croyons devoir recommander aux fumeurs, dans la campagne, de veiller avec le plus grand soin à bien éteindre leurs allumettes. L'autre jour encore, le feu prenait dans un champ, à Sorges. Des herbes sèches ont été consumées sur plus d'un hectare.

Grâce aux prompts secours, on a pu circonscrire l'incendie qui aurait pu prendre des proportions considérables.

#### Encore les bohémiens!

On écrit de Civray-sur-Cher:

- « Encore un exploit des bohémiens.
- » Jeudi, un de ces individus, profitant que M. Beauvais, maçon, demeurant commune de Civray, était avec sa famille à vendanger, s'introduisit chez lui en brisant une vitre.
- » M. Beauvais, rentrant quelques instants après, s'aperçut de la disparition de quelques vêtements et de l'effraction qui venait d'être faite.
- » Prévenir les voisins et courir après le voleur fut l'affaire d'un instant; aussi parvint-on à l'atteindre et à l'amener au poste, sous bonne escorte, où il fut incarcéré, en attendant la gendarmerie, »

#### Le choléra à Nautes

On constate une amélioration dans l'état sanitaire de Nantes.

Le nombre des cas, qui était de 20 par jour la semaine dernière, n'est plus que de 6 on 8

Jeudi on comptait 378 cas et 243 décès depuis le commencement de l'épidémie.

Hier, on a fait afficher dans toute la ville des avis invitant les habitants à ne se servir que d'eau bouillie.

Mienx vaul tard que jamais.

### La monnale d'argent

M. Peytral, ministre des finances, se propose de procéder, dans les premiers jours du mois de septembre, à un comptage de la monnaie divisionuaire d'argent des cinq puissances a lhérant à l'union monétaire latine:

France, Italie, Suisse, Belgique et Grèce.

A cet esset, toutes les caisses publiques, y compris les bureaux de poste et les guichets des grandes compagnies de chemins de ser, seront invitées à opérer le triage dans leur encaisse, à une date qui sera sixée ultérieurement, des pièces de 2 fr., 4 fr. et 50 centimes.

Cette opération permettra au ministre des finances de se rendre un compte exact de l'importance des monnaies étrangères qui circulent actuellement en France.

## Le droit d'accroissement

Le tribunal civil de Langres vient de rendre, en faveur des religieuses de la Providence, un jugement énonçant ces décisions de principe:

L'accroissement opéré par le décès d'un congréganiste doit être déclaré seulement au bureau du domicile du décédé qui se trouve être le bureau du siège social de la congrégation. L'administration n'est pas sondée à

exiger une déclaration partielle à chaque bureau pour les immembles situés dans son ressort.

Est nulle la contrainte décernée même par le bureau du siège social où aurait dù être passée la déclaration unique, forsque cette contrainte tend à obliger la congrégation à faire une déclaration partielle et portant seulement sur les biens situés dans la circonscription de ce bureau.

En conséquence, le tribunal a débouté l'administration de l'enregistrement de ses conclusions, tant principales qu'accessoires; l'a condamnée en outre aux dépens.

Du même jour, jugement identique entre l'administration de l'enregistrement et la Congrégation du Cœur immaculé de Marie dont le siège social est à Saint-Loup-sur-Aujon, arrondissement de Langres.

## État-civil de la ville de Saumur

### DÉCÈS

Le 2 septembre. — Léon Durckel, 13 mois, place de l'Hôtel-de-Ville.

## **FAITS DIVERS**

LA LÉGION D'HONNEUR

L'ordre compte aujonrd'hui quarante-trois Français possédant la dignité de grand-croix. Le plus ancien est le duc de Nemours, dont la nomination remonte au 3 août 1830; puis le prince de Joinville, nommé en 1839, et le duc d'Aumale en 1842.

Cinq civils seulement sont grands-croix.

MM. Benedetti et Fournier, anciens ambassadeurs; Ferdinand de Lesseps, Pasteur et Tirman, l'ancien gouverneur de l'Algérie.

Il existe cent douze Français possédant la dignité de grand-officier, dont trente-six civils.

Le nombre des étrangers pourvus de la dignité de grand'croix ou de grand-officier est beaucoup plus considérable; il est de cent douze pour la première et de deux cent cinquante et un pour la seconde.

Tous le souverains étrangers, même la reine de Madagascar, sont grands-croix, à l'exception de l'empereur Guillaume II, de l'empereur de Chine, de la reine Victoria, du petit roi d'Espagne et de la jeune reine de Hollande.

Parmi les grands-croix étrangers, on peut citer le prince de Bismarck, MM. Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne à Paris; de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, et Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie; Delyannis et Tricoupis, Frere-Orban et Sagasta, de Giers et Vannowski, le premier ministre et le ministre de la guerre de Russie; Osman-Pacha, le défenseur de Plewna, etc., etc.

Pour faire les vendanges! — Sainte-Marie, île de Ré (Charente-Inférieure), le 28 septembre 1892. Vos Pilules Suisses m'ont guéri radicalement des maux d'estomac, des douleurs d'intestins et des renvois dont je souss'rais jour et nuit. Je suis débarrassé de tous ces maux; vos Pilules Suisses m'ont permis de faire les vendanges sans souffrance. Vous pouvez publier ma lettre.

(Sig. lég.) ROBERT RENAUD, ex-maréchal.

## Dernières Nouvelles

MM. GOBLET ET FLOQUET

Il se passe quelque chose de très curieux entre MM. Floquet et Goblet.

M. Floquet, qui a de bonnes raisons de redouter un échec demain, appuie M. Goblet dans le le arrondissement contre M. Muzet, dans l'espoir d'aller sièger à sa place au Sénat.

M. Goblet, naturellement, accepte le concours de M. Floquet, mais il ne le lui rend pas dans le onzième, parce qu'il ne se soucie pas de voir M. Floquet au palais Bourbon.

C'est donc Floquet roulé par Goblet.

#### TRAFIQUAGE.

On annonce que le comité qui avait soutenu M. Lagasse, l'avocat de Ravachol, contre M. Floquet, fait désister son candidat en faveur de l'ancien président de la Chambre !!!

### LES ÉLECTEURS DE M. FLOQUET

M. Floquet devait assister hier soir à une réunion publique, salle du Commerce, faubourg du Temple. A la suite des incidents d'avant-hier soir, la réunion a été contremandée.

UN DEMI-SIECLE DE SUCCES
A récompenses dont 30 médalles d'or.
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est
L'ALCOOL
MENTHE
RECOMMANDÉ contre les MOINDRES MALAISES
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soit.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

En le Tallette et Deutiffice exquis C
EXISER LE HOM DE RICQLES SUR LES FLACORS

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU
Rues d'Orléans et Beaurepaire, Saumur

Arrivages tous les jours

Perdrix, dep. 1 25 Cailles, Pigeons, Tourterelles, Lièvres Lapins, depuis 1 fr. 25

Le Gérant : G. JOUAUST.

Ariane se récria.

ıait

= 118

U-

gil

il:

)P

83

ji:

ji

3-

- Mais il est affreux I dit-elle.

La modiste se mit à rire.

- C'est exprès.

- Comment, exprès?

- Pour avoir l'occasion de revenir bientôt, si j'avais de bonne nouvelles.

- C'est juste.
- Maintenant vous allez me faire une scène. — Une scène ?
- Devant la femme de chambre... Oh! vous pouvez m'injurier.
- Vous injurier? Quand je voudrais ..
   Oui, oui, ne craignez rien... Frappez fort. Il faut donner le change.

Ariane avait compris.

Elle sonna.

Mne de Millange paraissait très excitée, l'és en colère.

- On n'a pas idée de ça, disait-elle; comprend-on qu'en vienne m'apporter de pareils chapeaux, à moi!

Bluette dit tout bas :

- Les injures, maintenant. Allez, ne crai-
- lais vous êtes donc folle, Mademoiselle.

Où avez-vous la tête? Je vous ai pourtant expliqué ce que je voulais.

La femme de chambre entra.

L'ouvrière courbait la tête, très confuse.

— Qu'y a-t-il donc? demanda la soubrette.

Ariane prit le chapeau, le froissant, le chiffonnant. Elle le mit en paquet, en boule, et le jeta.

- Voici ce que Mademoiselle me rapporte! C'est le chapeau bleu... Il était bien mieux auparavant.
- Assurément, lit Louise, qui le ramassa. Celui ci est affreux.

Mile de Millanges se tourna vers Bluette.

- Vous direz à votre patronne, Mademoiselle, que je suis très mécontente d'elle.
  Dites de moi aussi, fit l'ouvrière à voix
- basse.

  Et de vous aussi, de vous surtout à qui j'avais expliqué ce que je voulais.

L'amie de Mériadeck prit des mains de la femme de chambre le malencontreux cha-

- Nous allons le refaire, Mademoiselle, fitelle d'un air contristé.
  - Et quand l'aurai-je?
- Le plus tôt-possible. Mais je ne puis pas

fixer le jour à Mademoiselle.

— C'est bien, dit Ariane, d'une voix sévère; je compte sur vous.

Et, à la dérobée, elle serra affectueusement la main de la jeune fille.

— A bientôt, murmura-t-elle. Un coup d'œil lui répondit.

Mile de Millanges se tourna vers Louise.

-- Reconduisez mademoiselle.

En sortant, la femme de chambre dit à l'ouvrière :

Mademoiselle a un grain pour sûr.

Elle devient impossible avec ses chapeaux.

Plantte na répondit pas Elle parriagait.

Bluette ne répondit pas... Elle paraissait consternée.

Bluette eut avec M<sup>11e</sup> de Millanges plusieurs autres entrevues qui se passèrent à peu près de la même façon. Mériadeck avait échoué. Il lui avait été impossible, jusqu'au jour du procès, où il avait pu, dans la cour de la prison, comme nous le savons, remettre dans la main de M. de Cordouan le dernier billet écrit par M<sup>11e</sup> de Millanges, il lui avait été impossible, disonsnous, de communiquer avec le prisonnier.

Le panvre garçon se désolait, car la jeune modiste ne lui laissait pas de repos. Elle lui reprochait d'être maladroit, de ne pas l'aimer. Elle était impitoyable.

Mériadeck voulait-il lui proposer quelque partie, le dimanche, quelque promenade...

Elle répondait sèchement :

Quand vous aurez réussi.
 Voulait-il l'embrasser.

Elle le repoussait vivement.

— Pas avant le jour où vous aurez fait ce que je vous demande.

L'amoureux disait tristement :

- Mais ce n'est pas facile.

- Si c'était facile, je ne vous le demanderais pas.
- Mais quelle idée vous a prise ainsi! Qui vous fait vous intéresser de cette sorte à un homme que vous ne connaissez pas, car vous ne le connaissez pas, M. de Cordonan?
- Je ne l'ai même jamais vu, je vous l'ai dit.
- C'est de la folie!

Et Mériadeck donnait depuis longtemps au diable et M. de Cordouan, et M'le de Millanges et ses billets, mais il n'osait pas désobéir à Bluette; il se résignait et recommençait ses tentatives.

(A suivre.)

4 50

# A. COURTET, entrepositaire, rue Daillé, à Saumu SUCRE POUR VENDANGES Par 1,000 kilos — 70 francs les 100 kilos.

Tribunal de commerce de Saumur

## Concordat Eluère

Par jagement da 4er août 4893, le Tribunal de commerce de Saumar a homologué le concordat consenti au sieur Eluère, ex-entrepreneur à Saint-Helaire-Saint-Florent, par la majorité de ses créan-

Les conditions de ce concordat

4º Abanden d'actif, et abandon de leurs créances par Mos Eluèra et M. Boisard;

2º Promesse de payer 50 francs par mois entre les mains de M. Doussain, syndic, chargé de faire la répartition aux créanciers, ainsi que de toutes sommes provenant d'héritages on autres.

Tribunat de Commerce de Saumur

#### Faillite Chevet

Par jugement du 1er août 1893, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré les opérations de la faillite du sieur Chevet, ex-débitant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, closes pour néant d'actif.

Etude de Me PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire).

Le DIMANCHE 40 SEPTEMBRE 4893. à une heure, à l'Humeau-de-Bray, commune de Saint-Macaire-du-Bois, au domicite de M. Legoyat, ancien boulanger, M° PASQUIER, notaire, procédera à la Vente aux enchères

I. — Des meubles meublants, objets et effets mobiliers dépenpendant de la succession dudit M. Legoyat. et notamment : armoire, buffet, chaises, tables, lits complets, draps, cuisinière, et autres bons objets.

II. - D'un Fonds de commerce de boulangerie avec tous les ustensiles et accessoires y attachés, deux voitures, cheval et harnais.

Au comptant, plus 10 0/0.

A L'AMIABLE

## D'une MAISON

D'un très bon rapport

Située rue de l'Arsenal, nº 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BENARD, marchand-épicier, rue de la Visitation, nº 94, Saumur.

and the light of the contract in

Etude de Me ROUGET, notaire à Cing-Mars.

## 短期间用度限

A L'AMIABLE

1 · La Terre des Tranchaudières. située à 3 kilométres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermis, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreanx, ièvres, faisans).

2º La propriété de Bois-le-Comte. à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hec-

## N 电双印 R 图

## MAISON bourgeoise

SITUÉE

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Comprenant : Rez-de-chaussée composé : de vestibule, salon, salle à manger,

Au premier étage: quatre chambres à coucher, grenier au-dessus; Jardin d'agrément et clos.

Le tout d'une contenance de cinquante-cinq ares.

S'adresser a M. GIRARD, expertgéométre, rue Pavée, 4, Saumur.

JEUNE HOMME, 25 ans, libéré service militaire, mécanicien, cherche place, Ecrire C. D., poste restante, LA FLECHE.

VIN ROUGE VIEUX Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

## I OUER

Pour entrer en jouissance de suite

## Grandes et Belles Caves Celliers et Pressoir

Situés entre Dizy et Ay, au centre du commerce de Champagne.

S'adresser, soit à M. MACHET, à Dizy, soit à Me MACHET, notaire à Athis (Marne).

A LOUER OU A VENDRE

## MAISON

Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. Gibard, expert, rue Pavee, et, pour visiter, a M. Bizeray, au Jagueneau.

# Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS CARTES D'ADRESSES ETIQUETTES PARCHEMIN PF ENVOIS

TÈTES DE LETTRES CIRCULAIRES — ENVELOPPES AVIS DE TRAITES - MANDATS RECUS & BONS & SOUCHE PERFORES REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL FAIRE-PART NAISSANCE CARTES DE VISITE AFFICHES - PROSPECTUS PROGRAMMES Pr FETES & SOIREES PRIX-COURANTS MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES - BROCHURES Consultez les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

JOURNAL ILLLUSTRÉ. - 19° ANNÉR

6 francs par an. - Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux: 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un diner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D' BROCHARD, donne ces indications.

Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intèresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

## INBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUB BAPTÈMES Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptèmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODERES.

En prévenant trois jours acant, Boites avec Initiales ou Nom et bale du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnie, qui est adressé franco, ainsi que le catalogae des modèles, sujets el initiales à choisir.

## PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR - Place de la Bilange - SAUMUR

# Pillet - Bersoulle

Successeur, Elève de Pieyel, Wolff et Ca

## ACCORDS, RÉPARATIONS, ECHANGES ET LOCATIONS DE PIAM

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C'

Rue Jacob, 56, à Paris

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mre EMMELINE RAYMOND 12 PAGES IN-4º

LE SUPPLÉMENT, LITTÉRAIRE, AVEG PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES COMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrie, journal par excellence des travaux d'agrément, fait'ad lement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un PLEMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de moltapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur nature de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, et. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en sera la deman par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET orue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par les recommendés. PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mo 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie Paul GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1er SEPTEMBRE

	VALEURS FRANÇAISES	Nord 1875 —	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) 526
FONDS	CTIONS	Orléans	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 388 50	Compagnie parisienne du Gaz. 500 368
3 0/0	20	Ouest	comm. 1879 3 0/0 r. à 500 485	the transpliantiffile a 1/0
3 0/0 amortissable 98	90 Danque de Hance.	Compagnie parisienne du Gaz 1397-50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 475 —	Panania 6 U/U fre serie reini. a 1,000
4 1/2 1883 104	50 Danque u Escompte	Transatlantique 479 -	- comm. 1880 3 0/0 r. à 500 478 -	- 6 0/0 2° série - 100
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	0.5150	Canal de Panama	- long. 1883 3 0/0 r. a 500 412 /5	- obligations a lots.
	75 Crédit Industriel et Commercial —	_ Snez 2697 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500   473 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500 141
	- Crédit Lyonnais	VALEURS ÉTRANGÈRES	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	FONDS ETRANGERS
1000	O Carlo My Carlo C	4 11 4 0/0 as 97 50	Fet 3 0/0 and p 5 500	3e
321 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Dépôts et Comptes courants	Dette d'Egypte 6 0/0 101 77	PLM. 3 0/0 fusion anc. r. à 500. 458 75	Emprint russe 1862 5 0/0 100
	1007	11 4 O // AB	! Nord 3 11/11 * 6 5(1)) 179	Tanisonnes 4 0/0 11 6t 2 651
- 1870 4 0/0	Lst	Italie 5 0/0	Orléans 3 0/0 r. à 500	VALEURS ETRANGERES (OBLIG.)
- 1000 3 0/0	Midi 1340 —	Portugais 3 1/2 1884	Onest 3 0/0 anc. r. à 500 461 75	Crédit foncier égypt. 4'0/0 r. à 500

# DE BALLOTTAGE DU 3 SEPTEMBRE

# RECENSEMENT OFFICIEL DES VOTES

	Scrut	in de ball	ottage	CN 0 B	Serntin di	u 20 Août	
COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	De GRANDMAISON	VOTANTS		ALLAIN-TARCÉ OF	De GRANDMAISON
igné. nocurson nocurson nocé. nocé. nocé. nocé. nocé. noces. noces. notécorgés artigné. notigné notigné notifort nolanger. s Veroners. s Ulmes Totaux.	253 249 971 375 55 294 271 562 85 49 253 419 194	91 204 121 500 236 38 159 179 229 69 39 153 278 127	82 192 109 437 211 37 149 173 241 68 37 133 268 116	122 219 176 795 321 52 242 207 428 76 42 204 347 156	12 4 15 69 18 12 39 23 106 11 7 24 9 359	87 27 29 295 87 8 69 15 472 3 3 58 37 32	78 186 131 417 216 32 133 167 450 61 39 425 283 114
mbillou	279 172 282 465 533 277 209 190 66 188 232 2593	180 84 135 53 200 85 400 91 46 129 68	165 77 83 39 149 75 90 62 86 119 59	225 131 227 181 415 200 172 156 53 160 175	52 51 42 28 64 57 60 51 3 27 41	39 36 129 86 266 72 45 67 14 39 73	134 44 55 17 143 70 65 36 36 93 60
Ivoigné inté inté inté inté inte interprés int-Cyr pals int-Lyr pals int-Macaire intenil in-Maraire intenil inten	198   280   92   186   247   142   232   233   120   194   222   694   523   407   3769	150 142 83 138 138 138 128 121 59 109 118 450 368 276	141 117 83 429 1135 96 147 115 53 92 412 371 299 25,	-Bellay  172 230 84 153 204 117 197 177 107 164 181 582 442 355	45 26 36 7 68 37 14 7 7 7 5 14 11	25 97 4 20 36 7 44 53 38 48 57 217 148 71	143 87 78 127 131 101 83 84 55 109 117 355 279 272
Digaé Anseson A Cerqueux Ini Inos Inse-de-Tigné Illiaire du-Bois Inservant Int-Paul-du-Bois A Platne Is Salle de-Viniers Incoigné	138 429 230 171 541 90 378 307 590 92 368 335 290 357 150 346 192 493 244	39 85 165 414 266 34 274 242 387 72 253 210 229 250 118 171 90 114 140	35 81 149 408 220 30 266 203 348 65 239 489 208 235 108 457 44 85 426	117 101 199 148 409 72 315 249 474 82 286 258 251 290 132 295 157 404 173	20 7 4 12 53 6 22 35 52 9 84 26 56 87 25 36 10 66 42 652	65 26 54 9 141 31 24 32 84 16 49 49 39 22 17 117 109 264 32	31 67 141 126 208 35 269 182 355 57 183 181 153 180 89 141 35 72 90
llennes  rein- nur-Allonnos  a Breille  sealle,  statenes  fillekarnier  fir  Totaux	Canton  684 410 158 245 563 318 432 2810	359 296 80 433 243 448 217 2287	313 266 74 117 190 135 199 2008	568 354 128 197 458 264 344 2313	87 1(3 33 71 74 24 130	191 55 30 50 206, 88 90	285 193 65 75 173 151 124
bin-Clément hin-Clément hin-Clément hin-Lambert hin Martin hin Rosiers Totaux	343 621 304 702 1970	163 274 155 231 823	145 242 140 205 732	273 492 240 518 1523	49 126 63 293 531	106 161 57 154 478	114 199 116 69 498
itanes Toeux Casi Capierro Farta vrault Califorent Contorent Conto	Canto 56 392 197 172 234 454 474 217 142 145 3499 200 228 294 98	38 176 91 89 142 287 240 41 000 86 841 49 33 187 49	36 141 82 75 125 188 175 38 000 84 714 39 27 170 41	46 310 166 149 192 385 385 200 434 130 2597 155 198 254 76	6 40 14 30 23 82 89 6 8 355 26 11 44 6	7 146 69 66 57 198 174 156 121 42 1626 97 160 63 25 3007	33 124 83 52 412 98 123 38 3 85 592 31 23 147 45

un tc. al nt

fr m

anton de Doué. .

Gennes Montreuil

Saumur N.E.

Saumur N.O.

#### 

5377

750 2021

806 865

478

Saumur Sud. Vihiers Totaux généraux. M Grandmaison est élu.

2378

823

2593 3769

6802

RECAPITULATION

ABONNEMENTS

Un an, 15 fr. - Six mois, 7 fr. 50 -- Trois mois, 4 fr.

Les abonnements partent des 1° et 15 de chaque mois, et sont, comme les insertions. payables d'avance.

ANGERS, 8 SEPTEMBRE 1893

libe

mi

pla tan

U

E

urna

題

ile

SHI

III

ES

au

## Considérations électorales

Les moralistes (que l'on ne doit pas dédaigner, d'ailleurs), viennent d'avoir une belle occasion de philosopher, et ils n'y ont pas manqué. Trois élec-tions, en particulier, leur ont fourni prétexte à faire étalage de leur vertu, que personne ne contestait, et ils en ont dit de belles au suffrage universel, centi ce pelé, ce galeux, que je ne veux pas ne. comparer à l'âne de la fable, mais qu'ils ont accusé d'être l'auteur de CHEI tout ce mal, c'est-à-dire de la démootair ralisation générale. Si la méthode d'induction vous auto-

rise à conclure du particulier au géné-ral, il serait pourtant dangereux de DR ny apporter aucune exception. réactionnaires, de ce que M. Baïhaut avait tripoté dans le Panama, en con-cluaient que tous les républicains cluaient que tous les républicains IN étaient des voleurs. Un pareil système entraîne loin. Bonne pour établir, et serv cependant sans une certitude absolue, les grandes lois de transformation des especes, la méthode d'induction tombe dans l'absurde quand elle prétend s'imposer aux états d'âme individuels. C'est ce que les moralistes ont oublié cette fois encore.... pour n'en pas a M perdre l'habitude.

Je ne méconnais pas, d'ailleurs, que le prétexte était bien choisi. Les ac-idents électoraux qui le constituent sont même tels que je crois bon d'y insister à mon tour et de les examiner. Si je n'arrive pas aux mêmes conclu-sions que les farouches moralistes, j'espère bien qu'ils voudront ne pas m'en tenir rigueur plus que de raison, et je les supplie de ne pas me jeter l'anathème avant de m'avoir entendu.

Les trois élections, qui ont motivé les objurgations que l'ent sait, sont celles de M. Wilson à Loches, de M. Mielvacque de Latour dans la Corrèze, et de M. Vuillod dans le Jura.

J'abandonne aux Euménides de la vertupolitique l'élection de M. Wilson.

Le moins qu'en en puisse dire c'est Le moins qu'on en puisse dire, c'est que le parti républicain s'honorera en tenant à l'écart le député de Loches. Egalement, on peut dire que le suf-

frage n'en est pas à se première erreur. mais que celle-ci est profondément regrettable. En ce qui concerne, par exemple, les Alactions de MM Mistro

nommer, aurait dû faire son enqu Mieux vaut, toutefois, à mon

Un an Mx mo Trais at

Un an Six mo

Trois ni

L'abo

Rés

CABBE

Brigné,

Dénezé,

DOUÉ,

Douces,

Forges,

Saint-Geor

Louresse,

Martigné,

Meigné,

Mentfort,

Soulanger Les Verch

Les Ulmes

Concourse

essayer de tirer la moralité vraisces trois élections, et de voir si susdits moralistes ont eu raison jeter l'anathème au suffrage uni

Evidemment, si l'on admettait principe, qu'il faille passer cond nation sur toutes les bévues du frage universel, ce serait une par absurdité. Imaginez qu'un collège toral élise un monsieur notoirem taré par un de ces métiers luca que la loi et la police tolèrent, qui marque indélébilement la homme? Ce serait de l'aberrati Mais si, la, le dégoût public ne trompe pas, il est tel cas, en mais politique principalement, où l'on fort sceptique. Tant de cass en fort sceptique. fort sceptique. Tant de gens ont accusés, en ces dernières années faussement, d'être des concussi naires et des voleurs, que le pu croit disticilement à la culpabilité ceux qui le sont. A plus sorte rai quand la justice a lavé officiellem le coupable. Certes, on dit que, d l'élection de Loches, il y a un gr nombre de faits de corruption ! père, en ce cas, qu'on les établ Mais c'est ce scepticisme à l'ende de la corruption politique qui pe jusqu'à un certain point, explique réélection de M. Wilson. En tous de il n'y a pas que cela à noter à pro du sujet qui nous occupe.

Et ici je ne fais pas complétem chorus avec les moralistes indigi je suis néanmoins d'avis que les é tions susdites semblent révéler un d'esprit dont le corps électoral de guérice et que l'on désir voir dis raître dans l'intérêt de cette insc tion qu'on appelle le sussrage versel. A mon sens, la triple élection MM. Wilson, Mielvacque et Vui

est la marque de ce désir de local tion de plus en plus grande qui se marque dans les élections législaur Le candidat local est, désormais lui qui paraît avoir le plus de cham Alors que de bons esprits se pre cupent de l'utilisation politique toutes les capacités, les électeurs raissent de plus an la lecteurs candidat du pays, l'homme qui est la contrée; on dirait qu'ils crois ainsi être plus réellement représen à la Chambre. De même, notre gouvernemen teme de laveurs ayant pris trop d'extension, il en résulté que l'électeur est mieux d On coie à une heure :

erant	44	50	144	75
tobre		)) <b>3</b>		
vembre-décembre		75		
le novembre	46	aa	46	25
remiers	47	03	47	25
Le sac de 159 kil. brut trepôt, avec bonification	, toile p	perd	ue,	en ce.
ощрев 1/2 0/0.				, ,
Dirculation, 6,900 sacs, con cote à trois heures :	6,960	hier		

u urant 44 75 à 44 50 uttobre 45 25 45 »» 46 75 »» »» ice vembre-décembre D)) 33 n le novembre 46 25 46 >> 47 25 47 >>

BLE. — Le marché est soutenu à la cote une heure sur des avis plus favorables re l'étranger. enon cote a une heure : urant 20 75 à 21 >> tobre

21 »» 21 25 21 25 21 50 21 50 21 75 22 »» 22 25 vembre-décembre le novembre Deremiers Poids naturel, 75 à 77 kil. à l'hectoli-, 100 kil. nets comptant.

Direulation: 5,000 qtx., c. 5,000 hier.

Dn cote à trois heures:

Surant

tobre

21 >> à 2
21 >> 2
21 >> 3 21 >> à 20 75 21 np

21 25 21 50 vembre-décembre le novembre 21 25 21 50 21 75 derniers 21 75 22 >> SEIGLE. -Les affaires sont nulles à la le de une heure; les cours dénotent très

u de changement.

Octobre	13 75 >>>>
Novembre-décembre	14 >> >> >>
4 de novembre	14 25 14 56
4 premiers	14 50 14 75
Poids naturel, 70 tre, 100 kil. nets comp	otant.
Girculation: 4,000 q	tx. c. 4.000 hier.
Courant	13 50 à 13 75
Octobre	13 75 >> >1
Novembre-décembre	14 >1 >> >>
4 de novembre	14 25 13 50
4 premiers	14 50 14 75
AVCINE. — La tende cote de une heure.	
On cote à une heure	· / HINDS
Courant	20 >> a 19 75
Octobre	19 50 19 25
Novembre-décembre	. 49 75 » "
4 de novembre	18 >> 18 75
A province	18 73 18 75
4 premiers	
Poids naturel, 45 à	47 kil. a Thectonia

Courant

100 kal. net cpt.

4 de novembre

Novembre-décembre

Courant Octobre

On cote à trois heures ;

Menté

18 75 19 30 4 premiers Le Jérant : EMILE HUDON

Angers, imprimerie L. Hudon, place Saint-Martin



SLHAG - 05 ,ellsv mplets

EANC Sidge à 1 lames, pointere verte . BANC dit de square, point, verte, long. (mis. depuis BANC-SQUARE à tente-abri, long. 1-10. . . . . depuis CHAISE For, painture verte . . . . . . . . . depuis CHAISE Fer, siego a cornerte, pelate, . . . . lopels TARASUL DE JARDIN Pable for paint. . . TERie pour jardia es bain de mer 1º68, 85 fr. 1 mil.

TONNEAU D'ARROSARS aver pempe,

Aubigné, Carusson Les Cerqu re,

Coron, Posse-de-T Si-Hilaire-Montilliers Nueil, Passavant, St-Paul-du

13 50 à 13 %

la Plaine, Salie-de-Vi Somloire, lancoigné, fremont, Vihiers,

le Voide, Cas Antoigné,

Breze, Brossay, Deay, Condray-M Courchamp Cyr, Laioda,

19 75 à 20 » 19 25 19 50 18 75 » » 18 75 19 »

Sint-Just, int Macai LOD, KONTREU

Pry-Notre Indelnay-